

L'Autorité belge de la Concurrence approuve l'acquisition du contrôle conjoint par Qhold NV et Lam Fam BV par l'intermédiaire de NewCo sur Lambrecht Banden NV, Fabisa NV, Locaway NV et Andrimmo NV

L'Auditorat de l'Autorité belge de la Concurrence (ABC) a approuvé le 20 décembre 2021 l'acquisition par Qhold NV, une société holding belge appartenant au Domo Investment Group, et Lam Fam BV du contrôle conjoint, par le biais d'une société holding belge nouvellement créée, NewCo, sur Lambrecht Banden NV, Fabisa NV, Locaway NV et Andrimmo NV.

NewCo va également acquérir, par le biais d'une transaction d'actifs, certains biens immobiliers appartenant à Verviers Pneus NV. Le projet de concentration concerne principalement le marché belge des pneumatiques.

La concentration a été notifiée à l'ABC le 29 novembre 2021. L'application de la procédure simplifiée a été demandée.

Dans sa décision du 20 décembre 2021, l'ABC constate que les conditions d'application de la procédure simplifiée sont remplies et que la concentration notifiée ne soulève pas d'opposition.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à prendre contact avec :

Damien Gerard
Auditeur général
Tél : +32 (2) 277 76 57
Courriel : damien.gerard@bma-abc.be
Site internet : www.concurrence.be

L'Autorité belge de la Concurrence (ABC) est une autorité administrative indépendante qui contribue à la définition et à la mise en œuvre d'une politique de concurrence en Belgique. Concrètement, l'ABC poursuit les pratiques anticoncurrentielles, telles que les cartels et les abus de position dominante, et contrôle les principales opérations de concentration et de fusion. L'ABC coopère avec les autorités de concurrence des États membres de l'Union européenne et la Commission européenne à l'intérieur du réseau européen de la concurrence (REC).